



COMMUNIQUE DE PRESSE

N° 100 du 14 mars 2019

Droit des femmes

Le corps des femmes n'est pas un objet de chantage

La fédération CFDT Santé-Sociaux, organisation syndicale féministe, est scandalisée par la déclaration du SYNGOF (Syndicat national des gynécologues et obstétriciens de France) relayée par l'AFP le 13 mars. Cette déclaration met à mal le droit des femmes en brandissant la menace d'une grève des Interruptions Volontaires de Grossesse pour venir en aide à leurs confrères ayant été condamnés pour erreur médicale.

S'en prendre au droit des femmes à disposer de leur corps pour faire pression sur le ministère de la Santé est inadmissible. Ce faisant, ils bafouent le droit de toutes les femmes de notre pays qui doivent avoir recours à l'IVG en les empêchant potentiellement d'avorter dans les délais légaux.

Ce syndicat met également en difficulté les professionnel.le.s du secteur - sages-femmes, infirmier.ère.s, aides-soignant.e.s - qui, sur le terrain, vont devoir gérer la détresse humaine. C'est inacceptable.

À quelques jours de la journée internationale du droit des femmes, ces positions archaïques et conservatrices ne sont pas acceptables.

La CFDT Santé-Sociaux dénonce ces comportements d'un autre âge qui relèvent des violences sexistes et sexuelles auprès des femmes.

Contact :
Clotilde CORNIÈRE
Secrétaire nationale
TEL : 06 24 41 22 93
ccorniere@sante-sociaux.cfdt.fr